



RECHERCHE DE PARRAINS

PARENLOR est une association qui existe depuis une cinquantaine d'années dont les membres sont bénévoles. Son objet est le parrainage de proximité. Le parrainage est un acte citoyen : c'est l'engagement de construire une relation pérenne, bénévolement, avec un enfant. Cet enfant est lui-même en demande de « lien ». L'enfant peut être dans une situation particulière (enfant placé dans une maison d'enfants) ou vivre dans sa famille (les parents de l'enfant sont alors demandeurs pour permettre à l'enfant de vivre « autre chose », de s'ouvrir à d'autres expériences...).

Depuis sa création, PARENLOR a évolué, a construit un cadre autour de la réglementation en vigueur pour sécuriser au maximum « l'acte parrainant ». Nous sommes l'un des membres fondateurs de l'UNAPP (Union Nationale des Acteurs du Parrainage de Proximité). Nous avons signé des conventions de partenariat avec les Conseils Départementaux (57 et 54), des protocoles de fonctionnement avec des maisons d'enfants (en Moselle et Meurthe et Moselle). Nous travaillons avec les travailleurs sociaux, les familles, les instances régionales et départementales. En interne, nous travaillons avec les familles qui ont des enfants parrainés, avec les parrains (groupes de parole...).

Actuellement, le contexte social et économique fait que la société a besoin plus que jamais d'associations telles que PARENLOR. C'est dans cet esprit que nous lançons un appel : **nous avons un besoin urgent de parrains et de personnes ressources (bénévoles qui ne souhaitent pas parrainer mais qui ont du temps, des compétences qu'elles peuvent mettre à disposition de PARENLOR, même quelques heures...).**

Pour nous rejoindre, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

Horaires de secrétariat : Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00

Téléphone : 03-87-50-61-46

Mail : parrainage57@orange.fr

Site : <http://www.parenlor.org>

Témoignages

Une marraine

Il était une fois une petite fille avec une maturité prématurée et « une belle madame rigolote » dixit ma filleule.

C'est ainsi qu'a commencé ma rencontre avec la petite fille qui allait devenir ma filleule de cœur.

Un parrainage qui dure depuis un an déjà, un an à peine... tant de choses à se dire encore, à partager, à apprendre.

Aujourd'hui, je peux dire que je suis enchantée et fière de ma démarche auprès de l'association Parenlor qui m'accompagne tout au long de cette expérience enrichissante. Tout comme j'accompagne ma filleule sur le chemin de la vie.



Nous contacter

PARENJOR

Centre socioculturel
10, rue du Bon Pasteur

57070 Metz

Tél : 03 87 50 61 46

06 41 69 21 72

parrainage57@orange.fr

Site: parenlor.org

Antenne de Nancy
Salle "Amitiés-Rencontre"
85 rue du Maréchal Oudinot

54000 NANCY

Tél : 06 41 69 21 72



Nos partenaires



Ne pas jeter sur la voie publique

parrainer

Partager des valeurs, du temps, des talents, des savoirs...
Être citoyen...

Donner et recevoir de l'affection
Rompre avec la solitude

Se rassembler S'entraider les uns les autres

Tisser des liens
Respecter l'Autre
Agir ensemble

Aspects Soutenir, Accompagner Apprendre



ParEnLor

Parrainage d'Enfants en Lorraine

Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique
Loi locale du 19 avril 1908,
Membre Fondateur de l'UNAPP



L'association ParEnLor

Initie le parrainage en informant et en préparant les familles qui souhaitent parrainer un enfant :

- ➡ mise en relation adaptée entre la demande institutionnelle ou la demande des parents et les vœux et possibilités des futurs parrains-marraines.
- ➡ rencontre des enfants, parrains, marraines, parents, éducateurs...
- ➡ information auprès de chacun des partenaires qui interviennent dans le champ de l'action sociale.

Assure :

- ➡ un accompagnement pendant toute la durée du parrainage par des visites, des permanences téléphoniques, l'assurance d'une présence en cas d'urgence
- ➡ une éthique d'intervention par sa participation au "Collectif National des Associations de Parrainage UNAPP"
- ➡ un cadre juridique stable par une convention signée par les parents, les parrains, l'enfant, visée par l'association qui définit les engagements et les obligations de chacun.
- ➡ un partenariat avec les conseils départementaux de Moselle, Meurthe-et-Moselle, la CAF de Meurthe-et-Moselle.

Le parrainage de proximité s'inscrit dans le soutien à la parentalité. Il propose des espaces temps pendant lesquels les enfants partagent des moments enrichissants avec leur famille parrainante.

Basé sur la laïcité, le bénévolat et le respect, le parrainage est un lien de solidarité qui a un objectif unique : le bien de l'enfant.



Parenlor conjugue le parrainage :

➤ *Le parrainage de proximité*

S'adresse à ceux qui sont en demande de connaître et de tisser des liens sur le long terme. Ce parrainage permet l'accueil en journée, week-end, et vacances. C'est aussi une forme de soutien à la famille de l'enfant.

➤ *Le parrainage de soutien et d'ouverture*

S'adresse à des parrains et marraines qui pratiquent des activités sportives, culturelles... et qui souhaitent partager un moment avec un enfant, un adolescent (we, mercredi, fin d'après-midi...)

Le but du parrainage :

- ➡ Soutenir et renforcer la parentalité en proposant des espaces temps pendant lesquels les enfants passent des moments enrichissants avec leurs parrains et marraines

Se fédère :

- ➡ L'association **ParEnLor** est Membre fondateur de l'UNAPP (Union Nationale des Associations du Parrainage de Proximité).
- ➡ A ce titre, dans le cadre de l'UNAPP elle réfléchit avec d'autres associations, à travers des collectifs locaux, nationaux et internationaux et travaille sur le « Vivre Ensemble »



Rejoignez-nous

- ➡ Pour parrainer un enfant
- ➡ Pour participer à la vie de l'association en devenant une personne ressource
- ➡ Pour devenir un partenaire